

DSQ Palente-Orchamps - Aménagement d'un parc public rue de la Famille - Demande de subvention

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du DSQ Palente-Orchamps, l'aménagement du Parc de la Maison de la Famille, appartenant à l'UDAF et sis rue de la Famille, a été retenu dans le programme général des travaux.

Toutefois, au préalable et avant toute intervention sur les lieux, il conviendra d'ouvrir ce parc au public. A cet effet un projet de convention entre la Ville et l'UDAF sera soumis prochainement au Conseil Municipal.

L'aménagement de ce parc prévoit une restructuration complète des parkings, des cheminements piétons, des terrasses devant le bâtiment et de nouvelles plantations.

Le coût des travaux est estimé à 1 500 000 F.

Sur avis de la Commission n° 10, le Conseil Municipal est appelé à solliciter une aide du Conseil Général, étant précisé que la dépense à la charge de la Ville sera financée sur les crédits qui seront inscrits aux BP 1991 et suivants.

La subvention du Conseil Général sera inscrite, au vu de l'arrêté attributif, en recettes et en dépenses, aux chapitres 908.0.1053.88026 code service 30300.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.